



PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Vous avez un handicap et vous voulez passer le permis de conduire ? C'est possible si vous êtes reconnu apte par un médecin agréé lors d'une visite médicale. Les épreuves de l'examen du permis sont aménagées selon votre handicap: physique (mobilité réduite), auditif (sourd ou malentendant), troubles dys...

VOUS SOUHAITEZ DES INFORMATIONS?

Vous pouvez vous adresser:

- Au secrétariat :
 - Aux horaires d'ouverture de l'agence
 - Par mail : winnerspermis3@gmail.com
 - Par téléphone : 01.64.51.08.05
- Après de votre référent handicap, Virginie
- Sur notre site internet : www.winners-permis2.com

QUE POUVONS - NOUS VOUS PROPOSEZ?

Moyens pédagogiques :

- Accessibilité salle de code avec ou sans Rendez-vous
- E-learning

Moyens Techniques :

- Un véhicule avec embrayage automatique

Les formations avec Codes de restrictions Proposées :

Code 15.03. Embrayage automatique

Moyens Humains :

- Formateurs Diplômés

Nos enseignants adapteront leur pédagogie en fonction des besoins de chacun.

Dans le cas d'un handicap ne pouvant être pris en charge par notre établissement (véhicule non adapté), le personnel vous orientera vers une auto-école qui pourra le prendre en charge, ou vers le Bureau Education Routière du département :

- Votre situation de handicap est antérieure à votre inscription aux épreuves du permis de conduire : Faites en nous part dès votre prise de renseignements à l'auto-école, afin que nous puissions envisager avec les possibilités d'aménagement de votre formation. Si notre agence n'est pas en mesure de réaliser votre formation, nous vous adresserons à une auto-école spécialisée.
- Vous possédez déjà un permis de conduire lorsque votre situation de handicap survient : afin de régulariser votre permis, vous pouvez prendre contact avec le Bureau de l'Éducation Routière à l'adresse suivante :
pref-ber77@seine-et-marne.gouv.fr

Information du public:

Le procédé de prise en compte du handicap est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.